

4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne la réalisation d'un ouvrage de protection contre les crues.
Cet ouvrage interceptera des rejets d'eaux pluviales actuellement rejetées directement au ruisseau du Grémillon, représentant un bassin versant de 190 ha.
Il assurera la rétention et le rejet à débit limité des eaux jusqu'à un évènement pluvieux d'occurrence centennale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la réalisation de 120 000 m³ de déblais et le raccordement des réseaux d'eaux pluviales existant sur la conduite d'alimentation de l'ouvrage.

Les travaux nécessiteront le rabattement de la nappe.

L'exutoire du bassin débouchera dans la zone d'expansion des crues appelée "rétention Kléber", dans le lit majeur du Grémillon ; les travaux n'interviendront pas dans le lit mineur du cours d'eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage présente un volume utile de 30 000 m³ ; toutefois, les contraintes de raccordement altimétrique au réseau d'alimentation (dont une partie est existante) ont nécessité un approfondissement de l'ouvrage. Le volume de déblai nécessaire est de 120 000 m³ au total.

Par conséquent, l'ouvrage est dimensionné pour la gestion d'une pluie centennale mais présente un volume de stockage supérieur.

Aucun débordement de l'ouvrage pour la pluie d'intensité supérieure à la centennale n'est à prévoir.

L'ouvrage est en déblai, il n'existe donc aucun risque de rupture d'ouvrage pouvant générer des déversements incontrôlés. Les compartiments de l'ouvrage sont séparés par des digues de surverse qui, si elles venaient à rompre, ne feraient que déverser d'un compartiment à l'autre.

L'ouvrage fera l'objet d'un entretien classiquement réalisé sur les ouvrages de rétention (visites régulières, curage...) et sur les espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale, notamment à autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Il n'y a pas de défrichement. Sous réserve de mise en place de mesures satisfaisantes et d'un avis positif des services concernés, une demande de dérogation au titre des espèces protégées ne semble pas nécessaire.

Une procédure de DUP pour expropriation pourrait être engagée si les négociations d'acquisition amiable n'aboutissaient pas.

Une demande de cadrage a été transmise aux services instructeurs concernant une éventuelle étude de danger, le projet étant un ouvrage hydraulique au sens de l'article R.562-18, mais ne présentant aucun risque de rupture et de déversement incontrôlé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet (périmètre d'intervention)	10 ha environ
Volume de déblais	120 000 m ³
Volume utile de rétention	28 900 m ³
Débit de rejet max vers le milieu naturel (le Grémillon)	1090 l/s

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Brigachtal
(terrains au sud de l'avenue)
ESSEY-LES-NANCY

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche à 1 km au Nord
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	APB le plus proche à 1,7 km au Sud
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit de l'Aéroport de Nancy-Essey à proximité du site
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'une zone humide de 0,7 ha impactée par le rabattement de la nappe (abaissement de 47 cm en basses eaux, et jusqu'à 190 cm en hautes eaux extrêmes) Un fossé de 0,4 ha est également supprimé.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 la plus proche à 2 km au Nord : Directive Habitats "Plateau de Malzéville" (FR4100157)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	120 000 m ³ de déblais
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des nuisances se feront ressentir sur les milieux naturels : défrichage, perturbations liées au bruit et à la circulation des engins notamment. Ces nuisances seront cependant limitées à la période des travaux. Dans le cadre de ce projet, les habitats détruits seront recréés (végétalisation du site : haies, arbres). De plus, il existe des sites de report possibles pour les espèces locales, au sud du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'environ 8,7 ha de parcelles agricoles
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation par remontée de nappe Inondation par submersion (débordement du Grémillon) Pas de PPRN sur la commune d'Essey-lès-Nancy
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Nancy-Essey à proximité du site Projet concerne des aménagements hydrauliques avec usages de parc --> faible vulnérabilité au bruit

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eaux pluviales à débit limité dans le cours d'eau du Grémillon Traitement des pluies d'occurrence inférieure ou égale à 1 mois En remplacement des rejets actuels sans écrêtement ni traitement
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Génère 120 000 m ³ de déblais en phase de travaux

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : ouvrage paysagé
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'environ 8,7 ha de parcelles agricoles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Travaux de renaturation et de lutte contre les inondations du Grémillon → le projet vient compléter le dispositif de gestion des inondations initié par ces travaux → impact cumulé positif

Consommation des surfaces agricoles → impact cumulé avec les opérations d'aménagement suivantes :

- ZAC Porte Verte
- ZAC Résidences Vertes
- Tramway
- Piste cyclable

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'évitement et de réduction permettront de limiter les impacts du projet : une encoche dans le profil des ouvrages projetés permet d'éviter un boisement humide. Les arbres potentiellement favorables aux chiroptères qui y ont été identifiés seront donc conservés ; les travaux seront réalisés en automne afin de minimiser les risques sur les espèces. Le défrichage des fourrés et friches seront réalisés hors période de nidification (globalement, de mars à août) ; des hibernaculums ou plaques à reptiles pourront être disposés au sud du site avant les travaux afin d'attirer les reptiles en dehors du site ; un écologue pourra passer avant le démarrage des travaux afin de vérifier l'absence d'espèce protégée peu mobile sur le site et procéder à leur déplacement le cas échéant (Orvet fragile notamment).

Des mesures d'accompagnement pourront également être intégrées au projet : implantation d'essences végétales favorables à certaines espèces observées à proximité (exemple : prunelliers pour la Pie-grièche écorcheur). Il est à noter que le projet prévoit la végétalisation du site (arbres et haies) ; implantation d'hibernaculums et murets en pierre/gabions sur le site pour favoriser le maintien des reptiles. Globalement, le plan d'eau permanent créé dans le cadre du projet sera favorable aux amphibiens (reproduction), à certains oiseaux et au chiroptères (chasse).

D'une façon générale, les engins de chantier respecteront les normes en vigueur en matière de bruit et pollution. Des kits anti-pollutions seront disponibles pour pallier à tout déversement accidentel d'hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet va entraîner des incidences majoritairement traitées dans le cadre du dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau (hydraulique, eaux souterraines, zones humides, risque inondation...)

Les enjeux non traité par le DLE sont : l'excédent de matériaux (120 000 m³ de déblais liés à la réalisation des ouvrages), la consommation des espaces agricoles.

Il n'y a pas d'autre enjeu qui justifierait la réalisation d'une évaluation environnementale, par conséquent nous estimons que l'évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Rapport de PRO, Métropole du Grand Nancy, janvier 2018
Volet faune - flore - zones humides et mesures visant à réduire les effets négatifs du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

NANCY

le,

Signature

métropole
Grand Nancy
B. KLING

